



ASSOCIATION « VIVRE A HINX » Assemblée Générale

Réunie en assemblée générale le 27 février 89, l'Association : « Vivre à Hinx » a fait le bilan de 6 ans d'existence !

Issue d'une commission municipale, notre association a rapidement trouvé son autonomie : les multiples activités nées du dynamisme de ses membres fondateurs, bals, la kermesse du mois de mai, les soirées folkloriques prouvent, si cela est encore nécessaire que la vie associative hinxoise est encore et toujours plus intense.

D'ores et déjà, retenir la date du 21 mai : pour le traditionnel repas amical et champêtre, ouvert à toute la population hinxoise. Les inscriptions se feront, comme d'habitude, auprès des commerçants de la commune.

Menu

*

*Garbure Landaise
Sauce de Cœurs aux Raisins
Rôti de Bœuf
Frites - Salade
Salade de Fruits - Pastis
Café*

Vin compris : 60 F. adultes
35 F. enfants jusqu'à 12 ans

Paiement à l'inscription chez :
DASSIÉ - DUPUY - PONPONS
jusqu'au 15 mai 1989

Bilan en quelques chiffres.

Placement S.I.C.A.V.	15.292,80 F.
Compte C.R.A.	12.761,80 F.
Compte C.C.P.	408,11 F.
	<hr/>
	28.462,71 F.

Cette somme ne reflète pas les bénéfices réalisés par nos manifestations de l'année écoulée. Au 31/12/88, des chèques tirés au titre des dépenses provenant de la soirée Etcheverry n'étaient pas encore débités.

Compte-tenu de ces précisions, l'avoir en caisse est sensiblement le même qu'à la clôture en 1987.

Bénéfices des manifestations :

Repas du 22 mai	3.478,34 F.
Soirée Etcheverry	3.799,32 F.

Les bals que nous avons programmés n'ont pas été à la hauteur de ceux des années passées. En conclusion, cela nous laisse une année blanche.

Notre association, qui est la vôtre, compte sur vous pour répondre mieux encore aux futures animations que nous vous proposerons pour 1989.

J.C. BETS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 JANVIER 1989

CHOIX DE L'AGENT D'ENTRETIEN

Sur les 24 candidats qui se sont présentés pour ce poste, 10 étaient de Hinx. Parmi ceux-ci, 5 étaient de valeur sensiblement égale et donc étaient retenus par la commission du personnel : il s'agissait de Raymond BERNET, Michel CLAVE, Pierre LENGAGNE, Christophe VINCENT et André RABIL.

Par un vote à bulletins secrets, le Conseil Municipal a désigné à la majorité Raymond BERNET pour occuper le poste d'ouvrier d'entretien des voies publiques.

VENTE DE LA GARE

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, donne son accord de principe pour acheter l'ancienne gare de Hinx avec ses dépendances et 6890 mètres carrés de terrain pour la somme de 180.000,00 F, à la S.N.C.F. qui est prête à vendre l'ensemble à Monsieur BELMONTE qui en est locataire.

A noter que, pour mener à bien cette opération, la commune use de son droit de préemption.

BATIMENT MARCADE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la démolition du bâtiment. Le travail sera confié aux employés communaux.

LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX

Le maire informe l'Assemblée que les baux de locations des terres du Landran arrivent à expiration au début de l'année 1989.

Le Conseil Municipal décide de relouer ces terrains pour neuf ans selon les modalités habituelles mais en tenant compte des nouvelles dispositions de la législation en vigueur (le prix de location annuel sera donc indexé sur les prix de vente du maïs et du lait dans les proportions respectives de 70% et 30%.

COTISATION AU SIVOM

Celle-ci concerne les enfants scolarisés au C.E.G. de Montfort. Le maire précise qu'il y avait jusqu'alors deux cotisations : l'une basée sur le nombre d'élèves scolarisés, l'autre sur le nombre d'habitants de la commune d'origine ; dorénavant, la contribution communale sera uniquement basée sur la population.

ACHAT D'UN DRAPEAU

Le drapeau de la Commune ayant été volé lors de la dernière fête de Hinx, après la course landaise, il est décidé d'en acheter un nouveau, le coût étant de l'ordre de 2500,00 F.

SUBVENTION

Le maire fait part à l'Assemblée Communale de la demande de subvention émanant du Lycée de Borda et concernant deux élèves de Hinx devant effectuer un voyage d'étude en Grèce.

L'aide de 400,00 F. demandée est accordée.

AMÉNAGEMENT DU FRONTON

Dans le but d'installer des gradins autour de l'aire de jeu du fronton, le Conseil Municipal se propose d'acquérir des traverses de chemin de fer au prix de 20,00 F. pièce.

La décision est cependant différée afin de calculer plus précisément le coût global de l'opération.

SIETOM

L'adhésion de 14 nouvelles communes au Syndicat Intercommunal d'Élimination et de Traitement des Ordures Ménagères de Chalosse est entérinée à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 FÉVRIER 1989

POMPE A CHALEUR

Suite au procès qui est en cours d'instruction, deux éventualités s'offrent à la Commune :

— soit l'enlèvement de l'actuelle pompe qui n'a pas donné satisfaction, la Commune recevant une indemnité de 220.000 F. correspondant aux économies non réalisées depuis l'installation :

— soit le changement de la pompe pour un modèle plus important correspondant aux réels besoins de la Commune, avec en plus une indemnité dont le montant n'est pas déterminé.

A l'unanimité, l'Assemblée Communale choisit la seconde solution.

ACHAT DE LA GARE

Le maire fait part à l'Assemblée des dernières informations concernant ce dossier.

Ainsi, le bail existant entre la S.N.C.F. et l'entreprise BELMONTE est à titre précaire et révocable, renouvelable par tacite reconduction tous les ans. Il ne pourra donc pas y avoir de problème entre le locataire et la Commune après que celle-ci soit devenue propriétaire de la gare.

D'autre part, une différence est apparue entre le plan que possède la S.N.C.F. (sur lequel est calculée la vente), et le cadastre déposé en Mairie. Cette différence, portant sur environ 600 mètres carrés, est en faveur de la S.N.C.F.. Toutefois, celle-ci accepte la vente de l'ensemble du terrain avec ses nouvelles limites au même prix qu'auparavant, soit 180.000,00 F.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal accepte la vente à l'unanimité.

VENTE DE BOIS

M. LATASTE Michel informe l'Assemblée qu'une petite coupe de bois a rapporté la somme de 4800,00 F.

Le Conseil le charge par ailleurs de négocier au meilleur prix une autre coupe comprenant 137 m³ de vergnes et 14 m³ de chênes.

DES KILOMÈTRES DE SOLEIL

Du soleil nous en avons eu durant les mois de janvier et février... Heureusement la pluie est venue...

Soleil et eau sont pour les humains signes de vie, de joie, de bonheur, de détente, de paix...

Est-ce vrai dans tous les pays du monde ?

Tous les enfants peuvent-ils être heureux dans tous les pays ? C'est la grande question qu'une cinquantaine d'enfants de CE 1 à CM 2 se sont posée durant le premier trimestre 89.

Victimes des conflits, des violences, des impasses économiques, beaucoup d'enfants vivent dans des conditions difficiles alors que toutes sortes de pauvretés touchent, jusqu'à la faire éclater, leur première cellule de vie, leur famille.

Pourtant, TOUS les enfants du monde ont le droit de vivre en paix dans un environnement sain, d'être soignés quand ils sont malades, d'aller à l'école, d'avoir des vacances...

1989, année symbole des droits de l'homme, nous invite à vivre davantage les droits de « l'homme » des ENFANTS.

Comment être sensibilisé à tous ces problèmes ?

Des enfants de Hinx ont pu regarder un montage audiovisuel intitulé « 89 SOLEIL » (qu'ils ont beaucoup aimé) et ont été invités à participer à un jeu qui permet de découvrir la vie des enfants en France, au Brésil, au Liban, au Sénégal et au Sri Lanka.

Vous savez que j'ai eu la chance, il y a déjà 2 ans, de passer 3 semaines au Brésil, au milieu de beaucoup de gens pauvres vivant dans des « favelas », des « bidonvilles ». Avec quelques enfants d'ici nous avons travaillé sur un « Projet de Sao Paulo » et découvert que, chaque année, 500.000 personnes débarquent dans cette ville qui déjà compte 17 millions d'habitants. 1 habitant de plus par minute ! Ce sont surtout de pauvres paysans venus du Nord est. Ils viennent chercher du travail... mais rien pour eux, qui souvent ne savent ni lire ni écrire. Ils s'installent alors là où personne ne veut habiter : sous les ponts, près des rivières, des décharges, des autoroutes... Dans la famille tout le monde doit gagner un peu d'argent, même les enfants, en faisant des « petits boulots » (cirer des chaussures, porter du courrier, fouiller des poubelles...) ou mendier et même voler... J'ai rencontré des animateurs et de jeunes éducateurs de rue qui aident les enfants à trouver des solutions, à s'organiser pour trouver ces « petits boulots », à participer à l'école (2 h.)... Je sais que ces éducateurs ont besoin d'une camionnette pour des sorties, pour accompagner des enfants à l'école, à l'hôpital, au travail dans tel ou tel quartier...

Le petit Roberto (9 ans) disait qu'il aimait jouer au foot (futur Pelé ?) mais il travaillait avec sa boîte à chaussures et gagnait 300 cruzados (7-8 francs) par jour... et là-bas tout est cher ; on mange tous les jours du riz.

Que pouvons-nous faire pour ces enfants ? Qu'allons-nous faire ? Beaucoup d'organismes viennent en aide... mais ils le peuvent encore mieux et plus avec notre argent, n'est-ce pas ? ALORS...

* Que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit... »

J.J.S.M.

Une heureuse initiative de l'A.C.C.A.

Dans le cadre de la collaboration entre le ministère de l'Agriculture et les collectivités locales, l'A.C.C.A. de Hinx a été choisi pour expérimenter une nouvelle méthode de lutte contre les nuisibles « amphibies », notamment les ragondins.

Dans un premier temps, il sera procédé en mairie à une enquête auprès des riverains de l'Adour avant le lâcher - en public, prévu pour le 1/4/89 - dans le fleuve de jeunes sauriens (crocodiles) qui sont, d'après une étude de l'I.N.R.A., les prédateurs naturels des ragondins. Afin d'éviter une prolifération trop importante des sauriens, une équipe de techniciens surveillera les rives tout au long de l'expérience à l'issue de laquelle une battue sera organisée pour récupérer les « nettoyeurs ». L'A.C.C.A. sera autorisée à commercialiser les peaux de crocodiles.

Il est rappelé à la population que pendant le séjour des sauriens dans l'Adour les baignades sont vivement déconseillées.

ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES

BAL À PAPA



L'association organise un « bal à papa », le samedi 29 avril prochain, à la salle des fêtes de Hinx, à partir de 21 heures. Ce bal sera animé par l'orchestre « Les Trois Générations ».

Nous vous attendons très nombreux à cette soirée de divertissement. Vous pourrez déguster merveilles et crêpes et consommer les boissons de votre choix.

Nous comptons sur votre participation et vous promettons beaucoup de gaieté et d'ambiance.

Venez nombreux. Bonne soirée à tous.

Le bureau



HINX SOUS LA RÉVOLUTION

1789-1989 : Bicentenaire de la révolution. Vous en avez entendu parler ? Oui, bien sûr ! Comment pourrait-il en être autrement avec toutes les manifestations prévues cette année ?

Nous avons voulu apporter notre contribution à cet anniversaire en jetant un regard sur les archives de notre commune qui témoignent de ce que fut la Révolution à Hinx. Des délibérations du « Conseil général de la municipalité de Hinx », datées de 1790 à 1833, nous avons extrait quelques informations que nous nous proposons de reporter dans notre journal, durant cette année 1989.

1789 : les Parisiens s'enflamment et prennent la Bastille, les députés du Tiers-État décrètent l'Assemblée Nationale Constituante. Une des premières mesures de cette dernière à toucher notre commune est celle qui organise l'administration du pays et décide de former les municipalités. Janvier 1790, le Syndic Lamon remet à Hinx le décret du 14 décembre 1789 concernant la création des municipalités et l'organisation des élections des officiers municipaux.

*La Communauté, à jans reçu par les mains de
Bernard Lamon son syndic le décret du quatorze décembre
1789, ensemble les lettres patentes du 8 et l'instruction
concernant les Municipalités, a procédé sans délai
au dénombrement de la paroisse conformément à l'ajuste
instruction.*

Première étape : le recensement de la population :

« Le résultat de ce dénombrement a été que les deux paroisses de St-Pierre et de St-André de Hinx sont composées de 585 personnes, tant mariés qu'enfants et domestiques ».

L'assemblée de la communauté fut annoncée le 31 janvier 1790 « au prône et en particulier dans toutes les maisons » comme devant se tenir le 8 février suivant.

« Cette assemblée se trouva composée de 65 électeurs du nombre desquels était MM. Graillot, licencié en théologie de la faculté de Paris, de la maison et Société Royale de Navarre, avocat au Parlement de Bordeaux et Curé de cette paroisse qui a assisté à toutes les séances ».

65 électeurs ! Eh oui ! Seuls les Français, les hommes !, âgés de plus de 25 ans et payant un impôt (équivalent à trois jours de travail) purent voter. C'étaient les citoyens actifs de la commune.

Premier maire de Hinx : **Timothée Mora**, élu « à la pluralité absolue des suffrages » dès le premier tour avec 36 voix. Il était assisté de 5 officiers municipaux, élus à leur tour : Bernard Lamon, Pierre Dutilh, Arnaud Lannefranque, Jean Bidora et Jean Hots.

Suite des élections le 15 février : Arnaud Labat est élu Procureur de la Commune, et avec lui, 12 notables : Jean Laborde, Pierre Larrendat, Jean Licard, J. Massiet, Jean Burguet, Etienne Hadan, François Lafarie, Pierre Lapeyre, Arnaud Jusan, Louis Lalanne, Arnaud Soubiran et Jean Soussotte.

Dès le 21 février, tous les élus prêtaient le serment prescrit par la loi à l'issue de la messe dominicale, avec un grand

«... la prestation de serment s'exécuta effectivement le dit jour 21 février en présence de toute la paroisse qui se trouva dans cette circonstance, en plus grand nombre qu'on ne l'avait jamais vu à aucune assemblée ».

Et chaque élu de signer au bas du registre, d'une écriture maîtrisée parfois, hésitante souvent ou... d'une simple croix !

A partir de ce jour, la municipalité prenait la destinée du village en main.

Timothée Mora est réélu maire le 20 novembre 1791. **Jean Bidora** lui succèdera le 30 décembre 1792 et exercera ses fonctions jusqu'à sa mort. Entre temps, le 6 prairial An 2 (25 mai 1794), tous les membres de la municipalité durent subir la séance « d'épurement » :

« Le sixième prairial An 2 de la République française, une et indivisible, le peuple de la commune de Hinx étant extraordinairement assemblé dans le Temple de la Raison* de cette commune à l'effet de procéder à l'épurement des membres des autorités constituées, conformément aux articles 10 et 11 de l'arrêté du citoyen Monestier de la Lozère, représentant du peuple dans le département du Lot et Garonne et des Landes, en date du 26 floréal An 2... »

« ... et de suite, il a été mis à la discussion du peuple, le citoyen Jean Bidora, maire, et personne n'ayant eu rien à lui reprocher dans l'exercice de ses fonctions jusqu'à présent, le peuple a unanimement demandé à haute et intelligible voix qu'il fut maintenu maire. »

Tous les membres du conseil général, à tour de rôle, furent « mis à la discussion » et reconduits dans leur fonction.

* l'église

une lettre qui se signe du maire, du procureur de la
Commune et du secrétaire, au nom du Conseil général de
la Commune - MOYEN MAIRIE



Bidora Procureur de la Commune
Fonctionnaire municipal
+ Signature de la famille
+ Signature de Jean Labat
+ Signature de Jean Labat
+ Signature de Jean Labat
+ Signature de Jean Labat

Labat procureur de la Commune
notable
notable
notable
notable
notable
notable

Le 15 thermidor An 2 (2 août 94), après la mort de Jean Bidora, Pierre Capdeville est élu à son tour. Pas pour longtemps. Devant les dangers venant tant de l'extérieur que de l'intérieur du pas, le Gouvernement révolutionnaire supprimait les élections. Les administrateurs du directoire du district de Dax « après avoir consulté le vœu de plusieurs bons citoyens dont les suffrages les ont atterrés », nomment d'office Arnaud Labat, maire, et, avec lui, tous les membres de la municipalité. Huit jours plus tard, « ils seront installés dans leurs fonctions si aucune réclamation motivée n'est faite. »

Les années s'écoulaient. Napoléon 1^{er} parcourt l'Europe. Cazenave succède à Labat qui finalement reprend ses fonctions en 1807. Le 28 août 1815, le préfet des Landes démissionne Dupeyrat qui vient d'être nommé et le remplace par Capdeville qui de nouveau prête serment :

« Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi... »

Napoléon est à Sainte-Hélène... et Louis XVIII sur le trône de France.

Durant toutes ces années agitées au cours desquelles des régimes différents se sont succédés, on peut être surpris de retrouver les mêmes personnes aux postes de responsabilité qui jurent fidélité à la République, à l'Empereur puis au Roi. Preuve sans doute de leur modération. Preuve aussi que les hommes capables et suffisamment instruits pour assurer de telles tâches étaient peu nombreux dans nos petits villages. Mais le fait essentiel et qui sera important pour l'avenir, c'est que notre pays a enfin obtenu une administration bien à lui, organisée autour d'un centre, le peuple prend désormais intérêt aux affaires publiques et il participe pour la première fois dans l'histoire, à la vie nationale.

Daniel et Kakine LABAT

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 12 MARS 1989

INSCRITS : 837
VOTANTS : 727
BLANCS ET NULS : 29
EXPRIMÉS : 698
MAJORITÉ ABSOLUE : 350

LAGRASSE René : 402 - 57,59% ÉLU
DUCASSE Yvon : 439 - 62,89% ÉLU
LATASTE Dominique : 416 - 59,59% ÉLU
DUBRASQUET Frédéric : 401 - 57,44% ÉLU
DUTOUYA Michel : 392 - 56,16% ÉLU
LATASTE Michel : 444 - 63,61% ÉLU
LINCONTANG André : 382 - 54,72% ÉLU
PONS Robert : 395 - 56,59% ÉLU
DUFORT Bernard : 375 - 53,72% ÉLU
GARCIA Angel : 396 - 56,73% ÉLU
KAHN Anne-Marie : 346 - 49,57%
LABAT Claude : 334 - 47,35%
LESPARRE Armel : 387 - 55,44% ÉLU
LOMENECH André : 348 - 49,83%
PEYRUSAUBES Michel : 379 - 54,29% ÉLU

HOURQUEBIE Abel : 355 - 50,85% ÉLU
BATS Yves : 368 - 52,72% ÉLU
GRACIETTE André : 325 - 46,56%
BRETTE Michèle : 277 - 39,68%
HELLIN Andrée : 277 - 39,68%
PAUGAM Miriam : 271 - 38,82%
TOMAS Marie-Hélène : 306 - 43,83%
BROCAS Daniel : 267 - 38,25%
DJELLOUL Jean-François : .. 253 - 36,24%
DUCLOS Jean-Marc : 278 - 39,82%
DUPRAT Jacques : 250 - 35,81%
LAVIGNE FEIGNA Charles : .. 266 - 38,10%
SAINT-MARTIN Robert : 302 - 43,26%
TARANANCE Michel Gaston : ... 285 - 40,83%
TOYES Robert : 247 - 35,38%

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 19 MARS 1989

INSCRITS : 837
VOTANTS : 670
BLANCS ET NULS : 19
EXPRIMÉS : 651
KAHN Anne-Marie : 311 - 47,78%
GRACIETTE André : 338 - 51,92% ÉLU

A THIEZAC

Les Pompiers ont fêté Sainte-Barbe

Fidèle à une tradition solidement établie, les Sapeurs Pompiers de THIEZAC ont fêté Sainte Barbe dimanche 18 décembre.

La journée a débuté par une messe solennelle célébrée par l'abbé Granet curé de la paroisse. Ce fut ensuite la cérémonie au monument aux morts avec dépôt d'une gerbe, la minute de recueillement, une vibrante « Marseillaise » suivie de la remise par Madame le Maire de la médaille de vermeil au Sapeur Pierre Gerbeix.

Sapeurs et gradés se sont alignés devant les locaux du Centre d'Intervention pour être passés en revue par les Personnalités présentes. Comme le veut la tradition, le banquet a été précédé d'un vin d'honneur à la salle des fêtes au cours duquel l'Adjudant-Chef Dupuy commandant la Compagnie a dressé un bilan de l'activité du Corps à savoir : heures de service, interventions, participation à différentes épreuves sportives dont notamment une course de ski de fond départementale où le sapeur J.-P. Degoul s'est classé deuxième.

Madame le Maire et M. Le Conseiller Général du Canton ont dans leur intervention respective adressé un hommage appuyé à nos soldats du feu mettant en exergue leur tenue impeccable et félicitant chacun pour son engagement sans réserve au service de la population.

Madame le Maire annonçait que par arrêté du Préfet, le docteur Tourdes a été nommé médecin du Centre de Secours de Vic sur Cere et le docteur Bouteille, médecin du Corps de Première Intervention de Thiezac. Outre les personnalités déjà citées on notait la présence du Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vic sur Cere, de M. Bouygues, receveur P.T.T., de nombreux Conseillers Municipaux, des délégations de Pompiers des Communes avoisinantes sans oublier une importante participation de la population.

Un excellent repas fut servi au restaurant l'Elancèze avec la participation de 94 convives, suivie en nocturne d'un bal à la salle des fêtes clôturant cette magnifique journée.

Germain SEMILE

A la société de Chasse de Thiezac

La saison 88-89 est maintenant terminée, du moins en ce qui concerne la chasse au gros gibier.

Le plan de chasse au chevreuil a été réalisé très rapidement puisque les 10 animaux attribués ont été tués lors des battues organisées les 12 et 13 novembre 1988. Tous les chasseurs ayant participé ont eu droit à un bon morceau pour dégustation.

Le 15 janvier 1989, il a été procédé à un battue aux renards ; le bilan a été des plus modestes puisque un seul « goupil » a été tué.

Marcel MAGNE

FOYER DE SKI DE FOND LAFON 15450 THIEZAC

Le Foyer a été construit en 1975 et il est situé à LAFON à 4 kilomètres du bourg de THIEZAC.

Ce foyer se compose d'une salle commune avec cheminée et coin cuisine, aménagé d'un bloc sanitaire d'une salle de fartage et 80 paires de skis et chaussures toutes tailles.

Depuis 1988 la Zone Nordique du Sud du Plomb du Cantal est en cours d'aménagement. Plusieurs communes en font partie, dont THIEZAC. Cela nous a permis d'avoir pour l'hiver 88-89, 10 km de pistes aménagées et balisées ; d'autres sont en cours d'aménagement pour l'hiver prochain. Il y aura un total environ de 15 km de pistes. Ces pistes nous permettent l'accès au plateau de la THUILLE.

Le foyer est ouvert toute l'année, pour le ski et les randonneurs qui empruntent le GR 400 et qui fait le tour des MONTS du CANTAL. Possibilité de louer le matériel au foyer. Sorties en ski accompagnées sur pistes ou hors pistes.

Un engin de damage a été basé au Foyer (Type Scooters de neige) avec divers matériels pour l'entretien des pistes. Cet engin appartient à la Zone Nordique.

Odette et André LACROIX

A HINX JUMELAGE

En 1988, nous avons reçu pour Pentecôte nos amis de THIEZAC. En juillet, ce sont les petits thiezacois qui sont venus passer une semaine dans nos familles.

En 1989 c'est HINX qui se déplace. A l'heure où paraîtra ce journal, 13 petits hinois seront dans le Cantal, à goûter aux joies de la montagne.

Pour Pentecôte, les « grands » rendront visite à nos jumeaux. Nous ferons le voyage en car. Le départ est fixé au samedi 13 mai, le retour au lundi 15 mai.

Une trentaine de personnes (ceux qui ont participé à HINX et qui ne connaissent pas encore THIEZAC) sont déjà inscrites pour ce voyage. Il reste donc une quinzaine de places. Nous demandons à toutes celles et tous ceux qui sont intéressés par la découverte de THIEZAC de nous contacter rapidement.

Le prix du voyage est fixé à 150 F. par personne, 250 F pour deux personnes.

Nous souhaitons bien sûr que de nouvelles familles participent à ce jumelage.

Michel PEYRUSAUBES

Inscriptions pour THIEZAC chez :
Michel PEYRUSAUBES - Tél. 58.89.50.47

Directeur de la publication : DUBRASQUET Frédéric
Imprimeur : s.a. J.-L. PEYRES
Centre Artisanal - 40100 DAX
Dépôt Légal : N° 236 - Septembre 1988
Photos et textes : tous droits réservés.

A L'ÉCOLE DE HINX

CINÉMA

Depuis 1987, l'Amicale Laïque Dacquoise, l'F.A.L.E.P. et les Francas des Landes ont organisé un festival de films pour enfants appelé : Du cinéma plein mon cartable.

Ainsi, grâce à cette œuvre, les enfants de notre école ont pu assister chaque année à une projection (à Dax notamment : transport offert par notre Municipalité, séance à la charge de la coopérative scolaire).

Cette année, les projections pour notre secteur avaient lieu à Mugron dans une salle récemment rénovée ; (le transport était financé par le Conseil Général, le prix des entrées restant à la charge des participants - coopérative scolaire -).

Le film choisi pour les élèves des cours préparatoire et cours élémentaire, « Princess bride » proposait un conte de fée très original (aux antipodes de Superman et Rambo).

Les enfants ont été enthousiasmés et beaucoup de parents doivent l'avoir constaté.

Pierrette DARRIOT

CLASSE DE NEIGE

Le cours moyen a déménagé.

Du 20 février au 3 mars, les élèves du cours moyen ont déserté l'école de Hinx pour aller vivre ailleurs loin des intempéries chalossaises.



Quelle riche expérience qu'une classe transplantée ! Tout devient désormais plus simple que dans un livre de géographie ou de calcul : la vallée se parcourt, le col se franchit, la roche se palpe, le gave se traverse...

Faune, flore, histoire livrent leurs secrets : le lait devient fromage, le nectar devient miel, l'ours brun lèche la confiture... l'abstrait devient concret...

Et de la neige ! Il y en avait... et de la fraîche !

Très agréables les promenades à skis de fond entre les sapins encapuchonnés... Longues glissades silencieuses dans les forêts de bouleaux... Plus sportif le ski alpin ! On apprend à vaincre l'appréhension du remonte-pente, à maîtriser la vitesse, à négocier les virages, à assurer l'arrêt. Et l'on arrive au bas des pistes, les joues rouges, le sourire large et la bouche pleine de « super, génial ! ».

La vie au centre de la G.M.S.L. (Grande Mutualité Scolaire Landaise) de Bedous est des plus paisibles : s'y mêlent dans la même bonne humeur enfants, animateurs, maîtres d'école, personnel de service, chauffeur...

Merci à tous ceux qui par leur apport financier permettent de poursuivre de telles entreprises (Parents d'élèves, Municipalité, Coopérative Scolaire, Département).

André SAUBADU

THÉÂTRE DE MARIONNETTES

La troupe de marionnettistes des « Trois Chardons » est venue début janvier présenter son spectacle de qualité intitulé : « l'arbre roux ».

Les enfants de la classe maternelle et ceux du Cours Préparatoire ont assisté dans la salle du restaurant scolaire à la représentation qui a été financée par la Coopérative Scolaire.

Charmés par l'histoire simple, envoûtés par le bon comédien, nos enfants ont pleinement vécu ce magnifique moment fait de rire, de peur, de cris, de joie ; ils ont soutenu de leurs appels, de leurs cris les animaux dans leur lutte contre leur ennemi. Ouf ! le méchant bûcheron s'est enfui avec sa hache, l'arbre roux restera debout, il abritera pour toujours le pivert, le corbeau, les oiseaux, les abeilles, la belette et l'écureuil.

Il est à noter que ce spectacle a donné lieu à un suivi en classe : la cassette enregistrée a été exploitée, le livre de l'histoire a été lu et relu, le spectacle a été rejoué dans des petites scènes de théâtre, les personnages ont été dessinés, leurs cris ou chants ont été entendus, reconnus et imités.

Kakine LABAT

BOURRICHE

Au nom des enfants, les enseignants vous remercient de réserver le meilleur accueil aux élèves qui viendront bientôt vous proposer des billets de bourriche au profit de la Coopérative Scolaire.

RENCONTRES CHANTANTES

Les enfants des classes de Cours Moyen et Maternelle vous invitent à assister aux IV Rencontres Chantantes qui se dérouleront le samedi 3 juin à la Salle des Sports de Hinx. Ils y interpréteront des chants qu'ils répètent d'ores et déjà, chants sur le thème du Bicentenaire de la Révolution et plus particulièrement « les Droits de l'Homme, l'Égalité et le Droit à la Différence ».

Les Enseignants

FOYER RURAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1989

Elle a eu lieu le vendredi soir 9 février et, pour permettre aux jeunes basketteurs d'y assister après leur entraînement, le bureau avait décidé de la déplacer dans la salle annexe du nouveau hall des Sports.

Grâce à cette heureuse initiative le nombre de participants a été sensiblement plus élevé qu'à l'ordinaire, mais encore trop faible si l'on considère que toute la population hinxoise est conviée à cette assemblée générale et concernée par les activités du Foyer.

Après avoir présenté les excuses de quelques membres du Conseil d'Administration retenus par leurs occupations et adressé ses remerciements aux (relativement) nombreux participants le président a donné la parole au trésorier B. Isly pour un bilan financier encore positif.

Après le bilan d'activités (sportives, culturelles, diverses...) on est passé au renouvellement du 1/3 sortant du Conseil d'administration puis on a abordé l'étude de quelques projets d'investissements : achat de vaisselle, tables à confectionner, pour lesquels des commissions de travail ont été désignées.

Au chapitre des questions diverses on évoque quelques projets d'actions nouvelles, notamment une possibilité de foire aux occasions... (projet à étudier plus en détail...).

Le Foyer Rural célébrera cette année son 20^e anniversaire. Une fête aura lieu le dimanche 11 juin 1989 (retenez d'ores et déjà cette date, le programme sera développé ultérieurement) avec, le midi, un repas amical ouvert à tous.

Michel DARRIOT

PELOTE BASQUE

Comme tous les ans, à l'occasion des fêtes de HINX, aura lieu le traditionnel Tournoi de Pala.

Celui-ci est réservé aux hinxoises et hinxois, ainsi qu'à tout possesseur de la carte du Foyer Rural.

Comme les années précédentes, il y aura plusieurs catégories :

- Femmes
- Hommes
- Jeunes du Collège
- Enfants de l'Ecole Primaire.

La participation est de 70 F. par équipe, uniquement pour les adultes. Les inscriptions seront prises jusqu'au **23 avril, dernier délai**, chez les commerçants (DASSIE - DUPUY - PONPONS).

N'oubliez pas que cette année le Tournoi aura lieu sur le nouveau fronton et que celui-ci est très grand. Attention aux défaillances !

Nous espérons un grand nombre de concurrents et souhaitons un bon Tournoi à tous. Et que le meilleur gagne !

Michel PEYRUSAUBES

A.C.C.A.

Neuf Hinxois perdus dans la foule des 70.000 chasseurs d'Aquitaine ! Lors du rassemblement de Périgueux, le samedi 25 février, une délégation de notre A.C.C.A., composée de chasseurs et de non-chasseurs, avait fait le déplacement pour une invasion très pacifique du chef-lieu de la Dordogne. Les organisateurs de cette manifestation ont tout lieu d'être satisfaits ! Espérons simplement que les instances internationales prennent conscience de la détermination des chasseurs français.

Dominique LATASTE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

22 septembre 1988 : Charline DUTOUYA (Pé de Hinx)

13 mars 1989 : Emmanuelle CANON

DÉCÈS

1^{er} mars 1989 : Léonie TAUZIN Veuve PONS.

DATES A RETENIR

Samedi 29 avril : Bal à papa (U.F.F.)

Samedi 13

Dimanche 14 $\left\{ \begin{array}{l} \text{mai : Jumelage, voyage à Thiézac} \\ \text{Lundi 15} \end{array} \right.$

Dimanche 21 mai : Repas champêtre « Vivre à Hinx »

Dimanche 28 mai : Fête enfantine (Salle des Fêtes)

Samedi 3 juin : Rencontres chantantes
(Salle des Sports)

Dimanche 11 juin : Fête anniversaire
« 20 ans du Foyer »

Dimanche 18 juin : Élections européennes.

SOUVENIR, SOUVENIR !

Qu'il nous est agréable de nous retrouver entre amis,
Nous qui sommes les anciens du maquis !
De la ferme de Libe, aux confins des bois de Téthieu,
C'est là que nous eûmes droit au baptême du feu !
Nous étions à l'époque les combattants de l'ombre,
Mais notre jeunesse eut raison des jours tristes et sombres.
De sept morts fut la rançon que nous payâmes
Pour avoir tous été animés de la même flamme :
Vouloir débarrasser une fois pour toutes le pays
Des brigades et des hordes de l'occupant nazi.
Le beau fanion que la ville de Dax nous a alloué
Preuve que nous étions de ceux qui l'ont libérée
Et qu'après bien plus de quarante ans,
Nous sommes ce que jadis on appelait les résistants
Dont en ce temps-là eut bien besoin la nation
Pour activer et parfaire sa libération !...
Le onze juin restera pour nous une date sacrée
Car ce fut le jour tristement ensanglanté.
Dans notre mémoire, toute la vie restera gravé
Le souvenir de nos sept amis, qui ce jour-là sont tombés.

J. LAFARGUE